



SANTÉ
ARDENNE

AOÛT 2019 - MARS 2020 + N°9

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

MAG

Le bulletin d'information des
médecins généralistes de l'Ardenne

LA FORCE D'UN RÉSEAU - LA SUITE

Trimestriel
N° agrément : P920537
Bureau de dépôt : 6800 LIBRAMONT
Expéditeur : Santé Ardenne asbl, rue de France, 11 - 6730 TINTIGNY

ÉDITO

À l'heure d'écrire ces lignes, la crise covid nous frappe de plein fouet. Nous y consacrerons un numéro spécial dans les mois à venir. Il faudra en effet laisser le « temps au temps » pour disposer de suffisamment de recul.

Le stage est une étape importante dans le choix de l'installation des futurs médecins généralistes. Il permet aux jeunes de « tester » la médecine rurale pour, en définitive, peut-être envisager de rester en Ardenne.

Certains étudiants hésitent à venir faire leur stage dans notre belle région faute de logement.

Des solutions existent, n'hésitez pas à nous référer les demandes de vos étudiants pour les aider dans ces démarches.

Ce numéro du MAG continue le tour d'horizon d'associations, d'organismes, de services actifs dans les soins de santé en Province de Luxembourg et dans l'Arrondissement de Dinant. Vous y (re)découvrirez le Réseau Santé Wallon, plateforme informatisée et sécurisée qui permet aux professionnels de la santé et aux patients l'échange de données relatives à leur santé ; la plateforme Alzheimer qui coordonne tous les services existants autour de cette maladie pour soutenir les malades et leur entourage et qui vous accompagne également dans le suivi de vos patients ; l'association des Infirmiers indépendants de la Province de Luxembourg (AIIIL), véritable lieu de rencontre, d'échanges et de formations ; Solaix, lieu d'accueil et d'accompagnement psychosocial et médical pour les personnes avec un problème de dépendances, leur entourage et toute personne confrontée à cette problématique des assuétudés.

Découvrons enfin dans ce numéro le portrait du Député provincial et Président du Collège provincial Stéphan de Mul.

Bonne lecture,
Christian Guyot, président PMG L-D



ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN STAGE

Faire un stage de médecine générale en Ardenne, c'est à la fois découvrir un métier passionnant et une région qui l'est tout autant. Mais la question de l'hébergement peut être un obstacle pour certains étudiants. C'est pourquoi Santé Ardenne, en collaboration avec la Province de Luxembourg, aide les étudiants dans leurs démarches pour se loger pendant les stages. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver un lieu d'accueil pour vos stagiaires. Nous sommes là pour faciliter le contact et la rencontre avec le réseau de citoyens solidaires.

SOMMAIRE

+	Accueil des étudiants en stage	1-2
+	RSW	2-3
+	Plateforme Alzheimer	3-4
+	AIIIL	5-6
+	Solaix	6-7
+	Portrait : Stepan De Mul	8

Certains médecins proposent des solutions de logement, mais ce n'est pas toujours aisé de trouver des hébergements pour vos étudiants en stage. Autrefois, les postes médicaux de garde mettaient à disposition leurs chambres qui étaient vacantes pendant la semaine. Depuis que les gardes se font également en semaine, nous avons dû trouver d'autres alternatives.

Grâce à un partenariat avec la Province de Luxembourg et leur campagne « J'adopte un étudiant le temps d'un stage en médecine », nous avons constitué une base de données de logements disponibles. C'est **plus de 90 habitants qui proposent un accueil** à moindres frais en Province de Luxembourg, que ce soit pour une longue ou courte durée. De la personne plus âgée et isolée qui apprécierait de la compagnie, aux foyers où le départ des grands enfants laisse des chambres inoccupées, de nombreux habitants ont répondu positivement à la démarche pour accueillir des étudiants pour une durée allant de 3 semaines à 3 mois.

Un stage permet aux étudiants de découvrir la région et les spécificités de la médecine rurale. Il pourrait susciter l'envie de revenir pour un stage plus long, pour un assistantat ou encore pour une installation définitive en Ardenne.

**ENVIE D'ACCUEILLIR UN STAGIAIRE ?
CONTACTEZ-NOUS À
INFO@SANTEARDENNE.BE**



A LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT POUR TON STAGE ?

La province de Luxembourg t'accueille

Près d'une centaine de citoyens de la province de Luxembourg se sont portés **volontaires** pour accueillir, à moindre frais, des étudiants en médecine générale le temps de leur stage.

Envie de découvrir la diversité du métier de généraliste en milieu rural ?

De 2 semaines à 3 mois, des particuliers t'ouvrent leur porte, te proposent une chambre (et parfois leur table) durant ton séjour.

Intéressé(e) ?
Contacte-nous et nous te mettrons en relation avec les citoyens les plus proches du cabinet du généraliste qui te supervise.

Pas encore de stage ?
Rends-toi vite sur le site santeardenne.be et découvre les nombreux maîtres de stage prêts à partager leur passion du métier.

Contacte-nous !
Cellule d'Accompagnement des Professionnels de la Santé
063.212.450
caps@province.luxembourg.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

RSW - LE RÉSEAU SANTÉ WALLON

Créé en 2006, le Réseau Santé Wallon permet aux professionnels de la santé et à leurs patients d'échanger les données relatives à leur santé via une plateforme informatisée et sécurisée, reconnue par l'État. Plus d'1,9 million de citoyens wallons y sont inscrits gratuitement.

LE RSW, C'EST QUOI ?

Le Réseau Santé Wallon est la plateforme digitale officielle wallonne d'échanges de documents médicaux. Elle permet le **partage des documents de santé** (résultats d'examen d'imagerie, analyses de laboratoire, rapports de consultation, rapports d'hospitalisation, résumés de dossiers des médecins traitants : les « sumehrs », etc.) **entre les professionnels de soins et leurs patients.**

De plus en plus de prestataires de soins sont inscrits sur le RSW et l'utilisent. La grande majorité sont des médecins, mais des **infirmiers, dentistes, kinés, etc. s'en servent également.**

Aujourd'hui, on recense près de 2 millions de patients inscrits en Région Wallonne (ce qui représente + de 50% de la population de la RW) et environ 20 000 professionnels.

Ce projet de grande envergure a été initié par la FRATEM ASBL (Fédération Régionale des Associations

de Télématique Médicale de Wallonie) dont les objectifs sont l'étude, l'organisation et la mise en œuvre de tout moyen permettant la meilleure communication possible et au moindre coût entre les différents acteurs de la santé, notamment la transmission automatique informatisée au moyen des systèmes les plus adéquats de la technologie.

Le RSW a été reconnu comme plateforme d'échanges électroniques des données de santé par le Gouvernement Wallon le 14 juillet 2016 (M.B. 08.12.2016).

Il s'agit d'un réseau régional qui **communique également avec les autres réseaux présents à Bruxelles et en Flandre**, tous interconnectés au niveau fédéral.

QUEL EST L'INTÉRÊT DU RSW ?

Lorsque l'on est suivi par plusieurs médecins, si l'on s'adresse à un poste médical de garde ou aux urgences d'un hôpital pour un problème soudain, le Réseau Santé Wallon permet aux professionnels qui interviennent d'**accéder**



aux informations importantes au sujet de la personne (antécédents, traitements en cours, allergies...) pour assurer la continuité des soins.

Le résultat est une amélioration de la qualité de la prise en charge.

Le RSW contribue aussi à une meilleure gestion des soins de santé et des moyens de la collectivité en réduisant les actes redondants.



En 2020, le RSW travaille en priorité sur l'axe multidisciplinaire à travers le schéma de médication partagée et le journal multidisciplinaire. Ce dernier permet une communication plus facile et plus régulière entre professionnels de la santé. En règle générale, les prestataires de soins de première ligne peuvent avoir accès, sur le RSW, à du contenu utile lors d'une intervention auprès d'un patient. Par exemple, les infirmiers-ères à domicile peuvent y ajouter des documents ou des images. Avec leur accès partiel au sumehr, ils/elles peuvent également accéder à des éléments de médication et de vaccination du patient, à ses allergies et ses intolérances

médicamenteuses, ou encore à ses facteurs de risque. Au niveau du schéma de médication, l'idéal serait, à terme, qu'il permette une vue d'ensemble en permanence actualisée de tous les traitements prescrits à un patient.

LES SUMEHRS

Le sumehr est un outil qui facilite la continuité des soins, très utile lorsque le 1733 prend le relais en dehors des heures ouvrables ou lors d'un remplacement en cas d'absence.

De plus en plus de médecins ont apprivoisé l'outil, mais certains ont toujours peur de mal faire, de perdre du temps ou que personne ne le consulte à l'autre bout de la chaîne. Pourtant il y a eu de belles évolutions et beaucoup de manipulations se sont simplifiées. On peut notamment pointer du doigt la fonctionnalité « importer un sumehr » qui permet en un seul clic d'avoir les informations d'un patient produites par son ancien médecin.

Il suffit d'un seul clic également pour ajouter au dossier les traitements en cours ou les vaccins. Données qui peuvent être importantes pour un médecin mobilisé au poste de garde. **Même si un sumehr n'est pas exhaustif, les professionnels peuvent avoir des informations précieuses sur le patient.**

SÉCURITÉ ET FIABILITÉ

Le Réseau Santé Wallon n'est pas une initiative commerciale. Il a été créé dans l'intérêt des patients, par des médecins pionniers de la logique de l'interconnexion des dossiers médicaux. **La sécurité des informations qu'il recèle est garantie** et chaque patient garde le contrôle sur le partage de ses documents.

Article rédigé en collaboration avec la Province de Luxembourg

LA PLATEFORME ALZHEIMER : UN INTERLOCUTEUR À PART ENTIÈRE

D'ici 2020, la plupart des familles seront touchées par la maladie d'Alzheimer. 1 personne sur 20 âgée de 65 et plus sera atteinte par la maladie. L'espérance de vie ne cesse de s'allonger. Les besoins sont donc importants et c'est pour répondre aux défis spécifiques inhérents à la Province de Luxembourg que la plateforme a été créée en 2012.

LA GENÈSE

Créée en parallèle des plateformes de santé mentale et de soins palliatifs, la plateforme Alzheimer est coordonnée par Mme Katty Clarenne depuis ses débuts. Détachée par la Province de Luxembourg au sein de cette ASBL, elle est épaulée par sa collègue Sophie Jacob. Le conseil d'administration de la plateforme regroupe une trentaine de personnes issues de toutes les sphères concernées de près ou de loin par la maladie, et ce à tous ses stades : des prémices à la fin de vie.





Katy Clarenne, coordinatrice de la Plateforme Alzheimer

Son travail s'articule autour de trois lieux spécifiques : le domicile, l'hospitalier et le résidentiel. Au sein de ces milieux, différents projets sont étudiés, développés et menés avec les partenaires. Car **la plateforme, c'est avant tout un réseau** : une quarantaine d'associations, de services et d'institutions se coordonnent au sein de l'ASBL. Pour garantir la pertinence des actions mises en place, l'association s'est également dotée d'un comité scientifique.

● CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE

Dès sa création, une étude a été menée afin de **déceler quels étaient les besoins et les attentes de la population** ainsi que les manquements en termes d'offre de soins et de services.

Suite à cette enquête, un **travail très important de cadastre** a été réalisé, car l'un des constats était que **beaucoup de services existaient, mais qu'ils étaient peu connus**. Tant le grand public que les professionnels eux-mêmes avaient du mal à s'y retrouver dans la myriade de services et d'outils disponibles : « *Il a fallu dans un premier temps référencer ces services, se rappelle Mme Clarenne, la coordinatrice de l'ASBL, en faire la promotion et se coordonner afin qu'on s'entende sur une stratégie et des actions communes* ».

● METTRE SUR PAUSE

L'étude a également révélé un **manque de possibilités de lieux de répit pour les aidants-proches**. Isolées par la maladie de leur conjoint/parents/..., ces personnes en oublient de prendre soin d'elles-mêmes. Différents services ont donc été créés en complément à ceux préexistants, notamment une maison d'accueil communautaire à Rossignol où les personnes atteintes

de cette maladie sont prises en charge et intégrées à l'ensemble des activités. Une **offre novatrice a également été mise en place** : « des séjours de couple », ou malade et aidants profitent ensemble de vacances. « *La difficulté dans les répit pour aidants-proches, c'est que cela demande de confier son malade et sa maison à un inconnu*, explique Mme Clarenne. *Il y a la culpabilité également, ce sentiment d'abandonner la personne dont on a la charge. Ces répit de couple permettent à chacun de souffler pendant trois jours et de mettre un peu de côté les tracas du quotidien* ». Ces séjours permettent aussi aux aidants-proches de se rencontrer, d'échanger leur expérience et de rompre leur solitude.

● VOUS N'ÊTES PAS SEUL

D'autres services existent encore, par exemple des **soirées d'information à destination des soignants et/ou des aidants-proches** sur « Comment se comporter avec une personne Alzheimer ? », « Comment accompagner son proche malade ? », etc. « *Il y a quelques règles d'or à connaître sur les malades atteints de troubles neurodégénératifs, même si cela passera par des essais-erreurs* », confie la coordinatrice.

“ On peut informer le médecin directement, mais aussi accompagner et rassurer son patient et ses proches. ”

Il y a aussi une **permanence téléphonique non-stop pour renseigner sur des services ou pour rassurer** : « *Parfois, il s'agit d'apporter du soutien uniquement. Ce n'est pas toujours une demande spécifique d'informations. Mais cela compte beaucoup, car cette maladie isole énormément le patient et ses proches aidants* ». En cas de besoin, une cellule d'appui peut se rendre au domicile du patient et lui apporter des informations personnalisées.

● AU SERVICE DES GÉNÉRALISTES

La plateforme est également là pour **accompagner les médecins généralistes dans le suivi de leur patient** : « *On travaille au cas par cas, lorsque le généraliste nous appelle. On peut informer le médecin directement, mais aussi accompagner et rassurer son patient et ses proches. Cela facilite le travail du généraliste* ».

Le généraliste n'est donc pas seul face à cette maladie. Tout comme les patients, il peut compter sur la plateforme pour l'accompagner dans son quotidien, qu'il soit professionnel ou privé.

Afin de répondre aux besoins des médecins, la plateforme vous invite à transmettre vos questions, souhaits et attentes concernant les services et informations qu'elle peut vous rendre.

Des rencontres individuelles ou en GLEM/DODECA sont également proposées.

N'hésitez pas à les contacter par mail : plateforme.alzheimer@province.luxembourg.be

L'Association des Infirmiers indépendants de la Province de Luxembourg (AILL), créée en 2004, est un lieu de rencontres et d'échanges. Elle œuvre également à optimiser la qualité des soins en organisant et en relayant des formations continues. Enfin, elle représente localement le secteur auprès des institutions hospitalières, des organismes assureurs et d'autres institutions politiques ou privées.

À l'heure des collaborations interprofessionnelles, Madame Christine Préser, présidente de l'AILL, nous présente son association, son métier et ses réalités de terrain.

SE CONNAITRE

Aujourd'hui, l'ASBL compte une septantaine de membres et fait partie de nombreux réseaux et plateformes, tant au niveau régional que fédéral avec son adhésion à la CIFI (Coupole des Infirmiers Francophones Indépendants).



Christine Préser,
présidente de l'AILL

La participation à des projets pluridisciplinaires est une part importante des actions suivies par l'association : Réseau Santé Wallon, Chronilux, E-Santé Wallonie ou encore récemment la recherche/action (RA) de la Région wallonne « Coming ». Pour ce dernier, Christine Préser faisait partie de la RA de Neufchâteau. « Dès les premières rencontres, on s'est rendu compte qu'il y avait une méconnaissance de la part d'autres métiers de nos réalités de terrain ». Elle prend pour exemple l'échelle de KATZ à laquelle les infirmiers doivent se référer pour déterminer la fréquence des soins d'hygiène qui seront remboursés au patient : « On ne fait pas ce que l'on veut, nous devons introduire cette demande directement au médecin-conseil de la mutuelle. La demande du médecin généraliste n'est ni suffisante, ni même nécessaire ».

Autre prise de conscience lors de ces rencontres ; les demandes d'actes supplémentaires lors de visites : prise de paramètres, prise de sang, etc. Les soins non planifiés que les infirmières prennent en charge pour aider un médecin et/ou un patient sont fréquents. Mais derrière, il y

a une réalité amère : « Il faut savoir que pour de nombreux actes, nous n'avons pas de code dans notre nomenclature, ces actes sont donc délivrés gracieusement ou facturés aux patients ».

SE RENCONTRER

Des solutions existent pour valoriser ce temps de travail, comme par exemple établir des conventions avec des laboratoires (privés et/ou hospitaliers). Mais pour y parvenir, plusieurs ingrédients sont au préalable nécessaires : « C'est une question de communication et de confiance. Il faut pour cela **développer des lieux de rencontres et d'échanges entre les différents professionnels**. Coming par exemple a permis un dialogue, une confiance s'est établie entre chacun ». Car l'objectif, souligne-t-elle, n'est certainement pas de mettre en place un système de « délégation d'actes » qui soit systématique : « En parlant entre nous, on peut s'organiser selon les envies, les besoins et les possibilités de chacun. S'il y a transfert de prestation, c'est surtout pour rationaliser les déplacements de chacun ».

C'est pourquoi son association encourage **infirmiers et généralistes** travaillant sur un même secteur à **se contacter voire mieux encore, se rencontrer**. Cependant, elle déplore que « rien n'est prévu au niveau financier pour ces rencontres, hormis une concertation SISD annuelle qui ne concerne qu'un seul patient à la fois et une seule fois par an. Organiser des rencontres pluriprofessionnelles, c'est donc encore du temps non rémunéré. C'est pourtant nécessaire, cela peut aussi faire gagner du temps et il est enrichissant de pouvoir échanger sur des études de cas de façon globale ».

« Aujourd'hui de plus en plus de regroupements se créent. Deux, trois parfois voire une dizaine d'infirmiers se coordonnent sur un territoire et se partagent les mêmes patients. »

Au travers des actes et des réunions non rémunérées, c'est plus qu'une question financière qui se pose. C'est avant tout celle de la **reconnaissance du métier qui peine à recruter**, faute de considération et de valorisation suffisante.

L'ÉVOLUTION D'UN MÉTIER

La pénurie n'est pas le seul point commun entre le métier de médecin généraliste et celui d'infirmier. Comme pour les médecins, le mode de fonctionnement de la profession est en pleine mutation : « En 2004, lorsque l'AILL a été créée, les infirmiers indépendants travaillaient essentiellement seuls, se rappelle Christine Préser. Aujourd'hui **de plus en plus de regroupements se créent**. Deux, trois parfois voire une

dizaine d'infirmiers se coordonnent sur un territoire et se partagent les mêmes patients. Les infirmières solo sont de plus en plus rares ».

Ces groupements permettent une meilleure prise en charge des patients et un meilleur confort de travail en organisant au mieux les congés ; ils sont encouragés par l'AILL qui prône la **création de numéros d'appel unique par équipe**. « De la sorte, lorsqu'un généraliste souhaite contacter un infirmier qui a été chez l'un de ses patients, il n'a qu'un seul numéro avec une personne toujours disponible pour répondre. Si les informations entre infirmiers circulent bien, il aura toujours une réponse ou un relais avec l'infirmière concernée ».

LE COUP DE POUCE DU FÉDÉRAL ?

Dans la grisaille qui entoure le métier, une éclaircie : alors que l'ensemble des secteurs sont en sous-effectif, **le gouvernement fédéral a débloqué un fond d'urgence**. « À l'heure actuelle, on ne sait pas encore ce que l'aide financière annoncée par le fédéral couvrira. On sait qu'il y a 8 millions prévus pour le secteur des indépendants aux domiciles et 58 millions pour les salariés (dans les hôpitaux,

MR/MRS et services à domicile) ».

Mais un autre phénomène accentue la pénurie dans le secteur du domicile selon Mme Prêser : « **De plus en plus d'infirmiers travaillent en activité complémentaire, pour compléter un horaire partiel à l'hôpital, par exemple** ». Cela n'est pas sans poser quelques soucis : « *Qui dit horaire partiel, dit moins de disponibilité pour le patient. Il est alors impératif que ces infirmiers se coordonnent avec des confrères actifs sur le terrain en activité principale. S'installe alors une collaboration et des échanges de compétences très intéressants* ».

Diversité de la pratique, coordination entre confrères... Pas de doute, au-delà du métier de médecin généraliste, **c'est toute la première ligne de soins qui vit une profonde mutation** ! Gageons que la vocation et la passion des soignants prendront le pas sur les défis qui s'annoncent.

**VISITEZ LE NOUVEAU SITE DE L'AILL :
WWW.AILL.BE ET SON FORMIDABLE
OUTIL « RECHERCHER UN.E INFIRMIER.E »**

Envie d'échanger avec les infirmiers de votre région ? De les rencontrer ? L'AILL vous propose de coordonner ces rencontres et/ou d'intervenir en GLEM/DODECA ! Des sujets aussi divers que les nomenclatures, le soin des plaies,... peuvent être proposés.

Contactez info@aill.be

SOLAIX

Créée en 2011, l'asbl Solaix couvre toute la Province de Luxembourg et a pour objectif de traiter les dépendances au sens large : de l'héroïne à la cocaïne en passant par le cannabis et les médicaments, mais également l'alcool, le jeu, les écrans, etc. Toute dépendance avérée établie à partir de critères rigoureux peut être prise en charge par l'association.

Aujourd'hui composée de trois assistantes sociales (dont une coordinatrice), d'un psychologue à mi-temps, d'une secrétaire et de quatre généralistes référents (deux sur Arlon et deux sur Bastogne), l'équipe saisit toutes les opportunités qui lui permettent de collaborer avec les autres acteurs du monde social et médical. Travaillant pour et avec le réseau, Solaix reste fidèle à ses origines tout en s'inscrivant dans des projets ancrés dans l'air du temps.

À L'ORIGINE

Le Dr Lambinet, praticien à la maison médicale de Fauvillers, se souvient des événements qui l'ont amené à créer Solaix

avec Anne-Sophie Charneux, assistante sociale : « *Un généraliste de Bastogne suivant beaucoup de toxicomanes allait prendre sa retraite et souhaitait confier ses patients à un confrère. J'ai accepté. Très vite, en allant aux domiciles de ces personnes, je me suis rendu compte que prescrire ne suffirait pas !* ». La pluralité du problème a vite sauté aux yeux du médecin, car **au-delà des problèmes médicaux « il y a tous les à-côtés sociaux** : des patients pas en ordre de mutuelle, rejetés par tous, isolés, sans chauffage, etc. ».

“ Ces patients souffrent aussi de solitude et du regard de l'autre. Il y a urgence à accueillir. ”

La motivation, elle, est venue d'un sentiment d'impuissance : « *Ne pas avoir su aider un patient qui avait l'âge de mes enfants a été le déclic*, confie le Dr Lambinet. Je me suis alors formé en toxicomanie et aujourd'hui, j'invite mes assistants à déconstruire la représentation qu'ils ont de ce public ».

LUTTER CONTRE LES REPRÉSENTATIONS

Travailler avec des toxicomanes, c'est avant tout **se départir de toutes les représentations qui y sont accolées** : « Lors des formations que l'on organise, on invite les participants à découvrir le patient sous un autre angle : D'où vient-il ? Quel est son vécu ? Avec son histoire, le patient devient une personne. C'est un père de famille, un homme qui a besoin d'aide. **Ici on ne juge pas, on n'a pas d'a priori** », précise Mme Charneux, aujourd'hui coordinatrice de l'asbl. Le Dr Lambinet va plus loin : « Si on en arrive à devoir se noyer dans la cocaïne, c'est qu'il y a un malaise terrible. Au fond, c'est notre société qui est malade, ce n'est pas les patients qui viennent nous voir » et de conclure par ces mots « Ces patients souffrent aussi de solitude et du regard de l'autre. **Il y a urgence à accueillir** ».

UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE

« Être confronté à un problème de toxicomanie ou d'alcoolisme en consultation, c'est difficile. On n'a pas toujours de réponse à apporter au patient, constate le généraliste. Les confrères ne sont pas toujours formés ou ne sauraient tout simplement pas gérer le temps que cela demande. Car un problème de ce type, c'est usant ! J'ai par exemple déjà suivi un patient deux fois par semaine pendant deux ans ».

“ Écouter et comprendre, instaurer un climat de confiance et ne pas juger. Telle est la philosophie de l'association. ”

Temps et expertise, c'est ce que l'asbl Solaix propose, mais pas seulement : « Cette problématique nécessite un travail social de terrain quotidien, celui qui prend aux tripes, assure la coordinatrice. Il faut pour cela être aidé par une AS afin d'avoir une prise en charge globale et ainsi permettre au patient de remettre de l'ordre dans sa vie », raison pour laquelle les patients sont le plus souvent reçus par un binôme médecin-assistante sociale.

TENDRE LA MAIN

Ne pas dire « il faut arrêter », mais tendre la main. Ne pas dire « il n'y a qu'à », mais **écouter et comprendre**,



Anne-Sophie Charneux, assistante sociale-coordinatrice et le Dr Lambinet, fondateurs de Solaix

instaurer un climat de confiance et ne pas juger.

Telle est la philosophie de l'association. « Ici, il n'y a pas d'objectifs de résultats. On ne sauve pas les gens, on les aide à être dans le bien-être » détaille Mme Charneux. En ce sens, l'asbl ne prône pas l'abstinence qui ne représente que 3% de possibilité totale chez leurs patients. « On est dans une autre logique. S'il consomme, pas de soucis, mais alors de manière sécurisée, propre, contrôlée. S'ils ne veulent pas sortir de leur assuétude, on peut les aider pour d'autres problèmes sociaux ».

Le médecin s'inscrit dans cette logique également : « Je ne suis là ni pour donner des pilules ni pour les ennuyer, je suis là pour écouter, pour les aider. Parfois, cela prend du temps pour que les patients comprennent cela, mais ce n'est pas grave ». Anne-Sophie Charneux poursuit « **Une fois qu'ils ont compris qu'on est là pour eux et non pour les juger, alors un réel travail de fond peut commencer** ».

Les patients sont les premiers surpris de cette approche, ce qui aide à **créer un climat de confiance**. « Ils nous disent souvent que c'est la première fois qu'ils peuvent tout dire. Il n'y a pas de honte, pas de tabou. Quand ils viennent chez Solaix, ils peuvent vider leur sac et ressortir soulagés, plus légers ».

Solaix en chiffres

Entre
800 ouvertures de
et **850** dossiers depuis
2011 à Bastogne

192 nouvelles demandes
en 2018 pour toute la
Province de
Luxembourg

350 patients actifs*
à Bastogne
à **400**

*actif = un patient venu au moins dans les six derniers mois

PORTRAIT

Interview de Stephan De Mul (PS), Député provincial en charge de la santé et Président du Collège provincial.

● QUEL EST VOTRE PARCOURS POLITIQUE ?

J'ai commencé en tant que conseiller communal dans l'opposition à Marche-en-Famenne en 2006. Après les élections de 2012, le PS est entré dans la majorité. Je suis devenu président du CPAS et administrateur chez Vivalia. Ces deux casquettes m'ont permis de me conscientiser tant aux matières sociales que celles liées à la santé, notamment au niveau de la problématique de gestion des hôpitaux en Province de Luxembourg. Après les élections de 2018, je devais rester dans ma fonction au sein du CPAS de Marche-en-Famenne. Mais suite au départ de Claudy Tomassin en tant que député, j'ai pris sa relève. J'ai récupéré ses attributions (social et santé) qui étaient déjà en place depuis la législature de Nathalie Heyard (PS).

● AU NIVEAU DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE, QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

Je souhaite continuer le projet développé par Nathalie Heyard lors de l'ancienne législature. La Province de Luxembourg est toujours la plus en difficulté au niveau des différentes professions médicales. Il est important de continuer les actions menées par la cellule attractivité autour de la médecine de groupe pour ne plus avoir de zones en pénurie de médecins généralistes. Il serait également intéressant de travailler avec les médecins qui pratiquent en solo, besoin qui est ressenti dans les régions plus reculées. En plus de la médecine générale, l'attractivité est également recherchée auprès des dentistes et des infirmières afin de faciliter leur installation dans notre province. Beaucoup d'infirmières se dirigent actuellement vers le Grand-Duché de Luxembourg, qui propose un salaire attrayant.

● EST-CE IMPORTANT POUR VOUS D'AVOIR UN PARTENARIAT AVEC LES MÉDECINS ?

Oui, j'essaie de rencontrer les responsables de cellules pour développer les contacts avec les médecins. Ils sont présents dans la vie de chaque citoyen. Prendre contact avec eux permet de connaître les problèmes qu'ils rencontrent.

● COMMENT SE PROJETER AU NIVEAU DES PROJETS EN SACHANT QU'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL VA SE METTRE EN PLACE ?

Le but est de voir quelle serait la meilleure politique à adopter pour avoir assez de personnel dans les différentes

professions médicales et d'aller vers le gouvernement avec nos demandes. Il faut espérer que l'instance supérieure puisse être un relais pour ces demandes et qu'elle soit une meilleure oreille pour améliorer la politique générale des soins de santé.



● QUELLES SONT VOS SUGGESTIONS À DEMANDER AU GOUVERNEMENT ?

Au niveau des dentistes, nous souhaitons favoriser l'installation et la formation des nouveaux venus. Pour les médecins généralistes, le but est de pouvoir subsidier la garde en semaine. Ces subsides sont actuellement pris en charge par Vivalia et la Province de Luxembourg (ndlr : depuis l'interview, les choses ont évolué. Une enveloppe est prévue pour juillet 2020).

● QUID DU PROJET DE VIVALIA 2025 ?

La décision politique est prise. Il faut donc maintenant soutenir le projet et mettre les choses en place. Même si certains craignent de voir l'hôpital près de chez eux disparaître, Vivalia 2025 sera un hôpital de référence qui va permettre de maintenir des soins hospitaliers de qualité dans la Province de Luxembourg. Une fréquentation importante et des équipements de qualité vont attirer des médecins compétents. Le plus difficile actuellement est la coopération entre les médecins spécialistes par manque de vision médicale commune. Il sera également important de créer des relations étroites entre les généralistes, les spécialistes et la structure Vivalia pour orienter efficacement les patients.

● LES HÔPITAUX DE MARCHE-EN-FAMENNE, ARLON, BASTOGNE ET LIBRAMONT VONT-ILS RESTER EN PLACE ?

L'hôpital de Marche-en-Famenne sera maintenu pour ne pas porter préjudice à la patientèle située au nord de la province. Pour les autres hôpitaux, il n'y aura plus de soins aigus. Tout sera centralisé sur celui d'Houdemont. Les soins hospitaliers vont également beaucoup évoluer. Pour 80% des opérations de jour, les sorties de patients seront plus rapides. Le nombre de lits va donc être analysé afin de répondre aux besoins réels. Au niveau des urgences, une étude est actuellement réalisée en Province de Luxembourg. Cette étude va nous orienter sur les endroits où l'aide médicale urgente sera la mieux placée.

Santé Ardenne est une initiative de :



AMGCA



AMGFA



UOAD



AMGSL

Avec le soutien de :



Agence pour une Vie de Qualité
Familles Santé Handicap